



Table des Personnes Handicapées de la Rive-Sud

Le vendredi, 29 janvier 2016

Commissaire à la santé et au bien-être
1020, route de l'Église, Bureau 700, 7^e étage
Québec (Québec) G1V 3V9
Par courriel : csbe@csbe.gouv.qc.ca

Objet : Mémoire : consultation publique sur le panier de services assurés

La Table des Personnes Handicapées de la Rive-Sud (TPHRS) dépose ce mémoire dans le cadre de la consultation publique concernant le panier de services assurés en santé et services sociaux.

La TPHRS déploie ses actions sur les territoires de l'agglomération de Longueuil et la MRC de Lajemmerais. Elle se compose majoritairement d'organismes communautaires et d'établissements publics travaillant auprès des personnes handicapées ou desservant les personnes handicapées.

Cette Table a pour mission de regrouper les organismes en déficience physique (DP), déficience intellectuelle (DI) et trouble du spectre de l'autisme (TSA) en vue de travailler à la défense et la promotion des intérêts et besoins des personnes handicapées ainsi qu'à l'accessibilité des services pour ces personnes afin de favoriser une meilleure participation et intégration sociale. D'ailleurs, les membres de la TPHRS participent à différents sous-comités (transitions, ressources résidentielles, plan d'action des municipalités et transport) pour réaliser les actions planifiées en début de chaque automne.

C'est à ce titre que nous prenons part à cette démarche de consultation publique sur le panier de services assurés et nous vous présentons le fruit de notre analyse et de notre réflexion.

Nos préoccupations:

➤ Les questions du sondage :

La formulation des questions et l'utilisation du caractère gras suggèrent les réponses.

Les questions sous-entendent des jugements de valeur (ex. question quatre (4)).

➤ L'approche médicale de votre démarche

Vivre avec des limitations fonctionnelles et permanentes est un état et non une maladie. Les limitations et les déficiences durent tout au long d'une vie. Il n'y a pas de guérison au sens où vous dirigez vos questions.

Les membres de la TPHRS déplorent que le sondage mette en lumière l'aspect médical et curatif au détriment de l'aspect psychosocial. Une seule question concerne directement les services sociaux.

Les résultats recherchés en matière sociale sont de maximiser le potentiel des personnes, de voir à ce que les personnes et les familles reçoivent le soutien requis pour leur épanouissement personnel, d'éliminer les obstacles qui nuisent à leur autonomie et à leur participation sociale afin qu'elles puissent exercer leur citoyenneté dans leur communauté.

La pertinence des critères

Coûts bénéfiques

En services sociaux, on ne doit pas déterminer les choix sous l'angle de l'entreprise privée c'est-à-dire en terme de coût / bénéfice.

En contexte du sondage, il est mentionné que les besoins en santé et services sociaux sont croissants et que les ressources sont limitées. Nulle part on questionne le choix de limiter les ressources disponibles ou de modifier le choix politique de ne pas chercher ailleurs les ressources monétaires.

On ne remet pas non plus en question l'absence de contrôle du coût des médicaments et de la haute technologie. La longueur des brevets des compagnies pharmaceutiques est protégée. Déjà, le coût des médicaments n'est pas accessible pour tous et certains ne peuvent se les procurer.

L'importance et les enjeux

On ne peut pas et ne devrait pas prioriser des services selon l'étape de vie de la personne. Elles sont toutes-importantes! Prenons par exemple la question deux (2) : qui sommes-nous pour choisir? C'est à la personne elle-même de choisir si elle souhaite recevoir ce nouveau traitement ou non et ce peu importe les coûts, les résultats du traitement et les effets sur la qualité de vie.

La question quatre (4) est appuyée sur des données scientifiques qui n'existent pas en services sociaux. Il est faux d'affirmer qu'il n'y a pas ou peu de résultats. La qualité de vie des personnes ne se mesure pas en termes de coûts bénéfiques.

Nous sommes en droit de nous poser la question suivante : les résultats sont-ils peu probants parce qu'il manque de service? On peut penser que si les services adéquats en qualité et en quantité étaient disponibles, les résultats seraient présents. Plus les services sont réduits, moins la participation sociale est favorisée. L'œuf ou la poule?

En services sociaux, depuis plusieurs années, des besoins sont non comblés dans le panier de services, la réponse aux besoins est loin d'être optimale. Des rapports en font foi (protecteur du citoyen). Les besoins des personnes se doivent d'être au centre de la prestation de services.

D'importantes problématiques subsistent en ce qui a trait à l'intégration des personnes handicapées et touchent en grande partie le soutien à domicile, le soutien à la famille, l'hébergement, les services socioprofessionnels, le soutien civique et les aides techniques...

Inquiétudes

Au Québec, nous avons fait des choix de société, nous nous sommes dotés d'un réseau de santé et de services sociaux universel, accessible et gratuit. Cette consultation propose un retour en arrière.

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, depuis plusieurs années, nous constatons la prise d'orientations qui visent à réduire les services publics et à encourager le développement des services privés.

Avant l'avènement de la Loi sur l'assurance maladie, les citoyens devaient payer, voire s'endetter pour des soins en santé et services sociaux. Certains tardaient même à consulter ou ne se faisaient tout simplement pas soigner!

Nous considérons que de réduire le panier de services est un retour en arrière, ce qui aurait un impact majeur sur l'état de santé de la population.

Nous avons l'impression d'assister au démantèlement des services de santé et services sociaux. De plus en plus de personnes ont de la difficulté à avoir un médecin de famille, d'obtenir du soutien à domicile, du soutien aux familles, etc.

On constate une médecine à deux vitesses : les personnes sont dirigées vers le privé pour des examens parce que la liste d'attente est trop longue. Ainsi ceux qui peuvent se payer ces examens ont un diagnostic plus rapide. Des soins plus rapides améliorent donc leur chance de guérison ou leur qualité de vie.

Le développement du secteur privé en santé et service sociaux ponctionne les services publics, et on se retrouve face à une marchandisation de la santé et des services sociaux!

Le milieu communautaire est inquiet de voir l'État transférer ses responsabilités vers les organismes dont ce n'est pas la mission ET dont la mission est déjà sous-financée.

Recommandations

L'État doit développer une vision à moyen et long terme pour les soins en santé et services sociaux, et ce, pour assurer l'équité et la qualité de vie de tous.

Il nous apparaît important de maintenir des services en santé et services sociaux universels, accessibles et de qualité, et ce, sans embûche, pour une société juste où tous ont les mêmes droits. Une société en meilleure santé!

Que le commissaire s'inspire du document *Nous avons les moyens de faire autrement!* Par La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Ce document propose 18 solutions fiscales réalistes pour faire autrement.

Remettre en question l'absence de contrôle du coût des médicaments et de la haute technologie.

Remettre en question la protection de la longueur des brevets des compagnies pharmaceutiques et utiliser le pouvoir d'achat de l'État pour l'achat de médicaments.

L'État doit mettre fin au développement du secteur privé en santé. La médecine à deux vitesses va à l'encontre des valeurs de justice sociale, elle augmente les inégalités sociales et discrimine la population à faible revenu ou en situation de vulnérabilité. On y voit là un danger d'eugénisme. Qui sommes-nous pour faire ces choix qui, selon nous, appartiennent à la personne?

Conclusion

La population n'a pas à être privée. Elle a le droit de recevoir des services en fonction de ses besoins. Ses besoins doivent être reconnus et nous devons mettre tout en œuvre pour y répondre.

L'État se doit de maintenir sa responsabilité envers tous ses citoyens, et ce, en déployant l'accès au soin de santé et de services sociaux. Les besoins sont grands et plusieurs ne sont pas répondus.

Respectons les choix de société que nous avons faits pour vivre dans un environnement sain et équitable pour tous!

Au nom des membres de la Table des personnes handicapées de la Rive-Sud,

Pauline Couture

Directrice générale

Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal pour la
TPHRS

P.j. : *Nous avons les moyens de faire autrement!* | La Coalition opposée à la tarification et à la
privatisation des services publics [http://nonauxhausses.org/outils/alternatives-fiscales-justes-
et-equitables-pour-les-finances-publiques/](http://nonauxhausses.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/)